

La lettre fédérale

numéro **30** 11 janvier 2023
NOUVELLE FORMULE

filpac cgt

Le Livre, le Papier et la Communication
www.filpac-cgt.fr

La lettre d'information des ouvriers des industries du Livre, du Papier et de la Communication

Retraites : l'irréductible fracture

Emmanuel Macron assume l'affrontement avec la gauche et les syndicats sur l'âge du départ à la retraite comme une bataille politique destinée à départager deux visions irréductibles. Avec un risque réel de provoquer un embrasement du pays.

Publié aujourd'hui à 09h40, mis à jour à 10h

Reforme des retraites : les syndicats annoncent une première journée de mobilisation le 19 janvier

Les huit principaux syndicats ont décidé ce mardi d'une première grève pour protester

SUR LE FRONT DES RETRAITES

Notre système de retraite nous appartient, il n'est pas à Macron !

BUREAU FÉDÉRAL

> Montreuil, le 11 janvier 2023

La direction fédérale de la Filpac CGT, comme l'ensemble des organisations de la CGT, a décidé de mobiliser tous les travailleurs de ce pays pour faire obstacle à la nouvelle contre-réforme libérale qui vise à détruire notre système de retraite.

Macron, aidé par le Medef, a décidé de nous priver d'un droit chèrement acquis : celui d'avoir du temps pour soi et pour la communauté après avoir travaillé durant plusieurs décennies. Leur intention ? Nous faire travailler jusqu'au bout de nos capacités physiques pour nous envoyer sitôt après au cimetière !

Toutes les directions d'usines et d'entreprises doivent répondre devant les travailleuses et travailleurs de cette volonté de nous retirer notre droit au

Macron reste minoritaire avec cette réforme condamnée par plus de 70 % des citoyennes et citoyens.

repos ! Dans chaque secteur d'activité, les directions doivent être interpellées par les syndicats de la Filpac et expliquer leur position sur ce funeste projet. Macron reste minoritaire avec cette réforme condamnée par plus de 70 % des citoyennes et citoyens.

Le comité exécutif national de la Filpac a décidé d'appeler l'ensemble de ses syndicats des filières :

- des industries de production et de transformation du papier et du carton
- des industries graphiques et de la logistique de communication
- de la presse écrite et des agences de presse
- de la communication, de la publicité et de l'événementiel
- des éditions du livre, phonographiques, musicales et des jeux vidéo
- de la distribution directe, du portage de presse
- des Instruments à écrire ;

à tenir, cette semaine, des assemblées générales dans toutes les entreprises de nos secteurs afin de préparer les mobilisations et les arrêts de travail à venir ! À commencer par celle du 19 janvier. Pour combattre jusqu'au retraits cette offensive contre le monde du travail et aider à la mobilisation et aux arrêts

de travail dans toutes les entreprises de nos filières professionnelles, la direction fédérale a décidé d'un plan d'action exceptionnel.

Elle propose de produire une communication syndicale en lien avec nos professions, et d'apporter une aide physique à la tenue d'assemblées générales de travailleurs et de rassemblements devant le plus grand nombre d'entreprises sur l'ensemble du territoire.

Pour une retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous et à 55 ans pour les métiers pénibles
Pour les 32 heures par semaine et 28 heures pour les métiers pénibles
Pour une hausse immédiate de 10 % de tous les salaires et pensions

UNE BATAILLE MAJEURE POUR LE MONDE DU TRAVAIL S'ENGAGE. NOUS DEVONS LA GAGNER !

La lettre fédérale

n° 30 • 11 janvier 2023

La lettre d'information des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT

Directeur de la publication : Carlos Tunon /

Rédaction : bureau fédéral / filpac cgt :

case 426 / 263, rue de Paris - 93154 Montreuil Cedex

filpac@filpac-cgt.fr / www.filpac-cgt.fr

Tél. : 01 55 82 85 74



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

> Paris, le 10 janvier 2023

RETRAITES : PREMIÈRE JOURNÉE DE MOBILISATION LE 19 JANVIER

La Première ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le Gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors. Jamais le gouvernement, arc-bouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. Celle-ci prendra la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023. Parce qu'elles représentent l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, demandeurs et demandeuses d'emploi, et retraités.es, c'est cette date syndicale qui donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Elles décident d'ores et déjà de se réunir le 19 janvier au soir avec les organisations de jeunesse pour prolonger le mouvement de mobilisation et convenir d'autres initiatives.

Les organisations syndicales appellent les salarié.es à se mobiliser fortement dès cette première journée dans l'ensemble du territoire et à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale. ■